

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Voiture de tourisme	OLDSMOBILE	Cutlass modèle 3AG37 moteur K 6 places	CH 0337 54

Constructeur	OLDSMOBILE DIVISION of G. M. C. Lansing (USA)
Identification	"Cutlass 3AG37" et "CH 0337 54" sur la plaquette du constructeur. "3G37K.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"K" à gauche, à l'avant sur le bloc, près de la pompe à eau (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA Salzhausstrasse 21 2501 Bienne
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type 3G37K../3AG37

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	OLDSMOBILE	Type	V8-403 4bb1(K)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	110,52	Course	85,98
Cylindrée	6595	CV-impôt	33,59
Puissance en CV	115 SAE-net	à l/min	3600
Bruit	74 dB/A	à l/min	3600
Silencieux	1 = 540 x 290 x 120 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, 01+02		*
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	2
Ceintures sécurité	SAE-J-4c
Cale	-
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte c.v.
Nombre de places	6 av. 3 centre ar. 3
Dimensions	int. ext.
Longueur	5377 Empattements 2845
Largeur	1935
Hauteur	1410 Voie av 1552 ar 1542
Porte à faux	lat. av 1172 Voies ar -
	ar 1360 Braquage g 11400 d 11500
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1060	800	1860
Charge utile	150	270	420
Poids total	1210	1070	2280
Garantie fabr.			2425
Dimens. pneus	GR 78 - 15	GR 78 - 15	(Variantes
Pty / bar	R / 1,8	R / 1,8	voir
Charge pour V max	1500	1300	remarques)
	varie selon la marque, minimum 177 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein			1752
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			-
Vitesse maximale selon le constructeur			177 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Équipement	§) GUIDE 2A DOT H.,	
Feux de route	GUIDE 2A DOT H.,	
Feux de croisement	DOT IP 77 GUIDE 3A	
Feux de position	SAE(2)A(2)I(2)S(2) T 76 GUIDE 3A	
Feux rouges	SAE(2)A(2)I(2)S(2) T 76 GUIDE 3A	
Feux stop	voir feux pos.	
Clignoteurs	av	voir feux rouges
Catadioptrés	av	AV + AR ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av	SAE AP2 76
Feux complément.	2 feux de route complémentaires GUIDE 1A DOT H.,	
Eclairage plaque	1 séparé au centre	
Essuie-glace	2 balais avec 3 lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A + F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	O L D S H O B I L E Cutlass	
Homologation N°	CH 0337 54	
Carrosserie	limousine	
Places	total 6	avant 3
Poids à vide	1060	Carburant B
Charge utile	=	CV-impôt 33,59
Poids total	2425	Cylindrée 6595

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gas : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, à l'avant sur montant de porte.
- +) Variante des pneus : HR 78 - 15 4 PR charge 1470 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 177 km/h
 FR 78 - 15 4 PR 1270 (2,0) 177 km/h
 205 HR 15 1260 (2,1) 210 km/h
 225/70 HR 15 1280 (2,1) 210 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules orange des feux de position sont remplacées par des blanches;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR sont trop puissantes; doivent être remplacées par des 5/18 W; la puissance exigée des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible;
- des catadioptrés complémentaires SAE A 68 DOT doivent être montés sur le pare-chocs;
- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 07.03.77

Homologation fédérale des types de véhicules